Présidence :	M Jean-Louis DAUPHIN.
Membres présents :	Mme Karine VERGNAUD. MM. Olivier BLANCHETON, David FERRAND, Jean-Charles GUIGUEN, Jean GUILLEN, Jean-François SELLE, Frédéric SUAU BALLESTER.
Invité(s) :	Néant.
Membre(s) excusé(s) :	Mme Isabelle BONNEAU. MM Gilles ROUFFIGNAT, Max ROULON.
Invité(s) excusé(s) :	Néant.
Membre(s) absent(s) :	Néant.
Invité(s) absent(s) :	Néant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- **Accueil et validation du PV précédent**
- **Infos du Président**

2° Sujets « Pour décision »

- **Label jeunes Crédit Agricole**
- **Organisation JND**
- **Occupation des stades (manifestations de fin de saison)**
- **Travaux entrée (voirie)**

3° Sujets « Pour information et échanges »

- **AG du District du 27 juin**
- **Point sur l'informatique**
- **Point sur les licences**
- **Point sur le PFFD**
- **Label séniors (organisation visites des clubs)**
- **Organisation tirages des coupes (jeunes et séniors)**
- **Point sur les distinctions**
- **Planning Bureaux et Comités Directeur**

4° Tour de table et questions diverses

INTRODUCTION

Le PV N° 02 de la réunion du Bureau en date du 14 octobre 2019 est approuvé sans observation. (Lien)

1° - Agenda /Représentations et infos du Président

Depuis le Comité Directeur du 25 novembre 2019.

- **18/01 :** Assiste au 16ème de Finale de la Coupe de France : ACFC – Strasbourg. Félicitations au club de l'ACFC et aux bénévoles du District pour leur participation au bon déroulement de la rencontre
- **24/01 :** Réunion du BELFA à Paris. L'action « Franchissez les barrières » n'aura pas lieu cette année.
- **25/01 :** Participation aux vœux du Président de la FFF Noël LE GRAET

Informations générales

- **25/04 :** Journée des Bénévoles (Finale de la coupe de France), une place supplémentaire pour une licenciée féminine
- **27/06 :** Assemblée Générale du District à Jarnac
- **05/09 :** Assemblée Générale de la LNFA
- **Outil du bénévolat :** Création de la Version 2 et modification des conditions d'obtention de la médaille d'or FFF (pas obligation d'être titulaire de la médaille d'argent, prise en compte des années de licenciés)

SUJETS « POUR DECISION »

2° - Label jeunes Crédit Agricole

Jean-François SELLE présente le dossier.

Depuis la saison 2018-2019, le « Mozaïc Foot Challenge Crédit Agricole » est remplacé par le « Label Jeunes Crédit Agricole ». Son action consiste donc à appuyer l'action de la FFF dans ce domaine.

A l'AG financière, nous avons récompensé par une dotation en matériel l''ACFC pour le Label Elite. Le diplôme leur a été remis quant à lui lors d'une rencontre à LEBON le 23 novembre.

Le Crédit Agricole donne la possibilité à chaque District de désigner un deuxième club au titre de « coup de cœur » pour un club inscrit dans la démarche label jeune, mais qui n'a pas encore atteint les critères nécessaires. L'idée est d'encourager un club qui n'a pas eu le Label, mais qui s'en approche.

A ce titre un bilan a été réalisé par Thibaut GABARD, et 4 clubs en ressortent par rapport aux points obtenus :

- AM S Puymoyen :
- CO La Couronne :
- SL de Chateaubernard :
- Coqs Rouges de Mansle :

Décision 01 : Le Bureau valide la proposition et, dans le cadre de l'action « Label Jeunes Crédit Agricole », décide de remettre la 2ème dotation au club de l'AM S Puymoyen au vu du nombre d'éducateurs diplômés. Gilles ROUFFIGNAT communiquera au Crédit Agricole le nom de club choisi. Une remise sera organisée à réception du matériel.

3° - Organisation JND

Jean-François SELLE présente le dossier.

Sur les réunions de secteurs des clubs organisant des plateaux U6/U9, il ressort que l'organisation actuelle est satisfaisante (moins de monde, temps de pratique des enfants plus harmonisé, organisation des matchs et ateliers plus simple).

Cependant certains secteurs souhaitent que la JND soit plus tôt dans la saison (fin mai) pour laisser la place aux tournois des clubs durant le mois de juin.

Proposition pour cette saison :
Les retours des différents secteurs seront étudiés en détail afin de proposer une JND en adéquation avec les demandes pour la saison 2020/2021. Pour cette saison, quelques aménagements vont être d'ores et déjà être « testés » :

- Lieu inchangé, plaine de jeu des 3 Chênes
- 2 ½ journées (matin pour les U6-U7 et après-midi pour les U8_U9)
- Plusieurs dates proposées : 1er mai, 08 mai, 30 mai.
- Mise en place d'une pratique foot en marchant (parents, éducateurs…)
- Ateliers initiation gardien de but (commission technique)
- Ateliers tennis ballon (en lien avec le club de Futnet du TBA)

DECISION 02 : Le bureau valide la date du vendredi 08 mai (sous réserve de disponibilité de la Plaine de jeu des 3 Chênes pour la JND. Formule avec 2 ½ journées (matin pour les U6-U7 et l'après-midi pour les U8-U9). Mise en place de nouveaux ateliers qui permettront de faire découvrir certaines pratiques diversifiées du football.
Jean-François SELLE est chargé d'envoyer les mails à la Municipalité d'Angoulême (demande d'utilisation des infrastructures sportives, guichet unique, information au stand de tir, club de tennis et à l'entreprise (EX SNPE).

4° - Occupation des stades (manifestations de fin de saison)

Jean-Louis DAUPHIN présente le dossier.

L'utilisation actuelle des stades de la ville d'Angoulême en terme financier se fait de la manière suivante :

- Organisation au stade LEBON des finales de jeunes, séniors et depuis la saison passée la Champion's Div pour un budget location des installations d'environ 2 800 €
- Organisation de la JND sur le site des 3 Chênes. Location offerte.

Face à nos à nos incertitudes budgétaires, nous avons demandé une renégociation des tarifs à la Municipalité d'Angoulême concernant l'utilisation des stades comme suivant :

- Organisation au stade LEBON des finales séniors et la Champion's Div pour un forfait de 2 000 € les 2. (Manifestations avec entrées payantes)
- Organisation au stade LEBON des finales jeunes gratuite (manifestation avec entrées libres)
- Organisation de la JND sur la plaine de jeu des 3 Chênes gratuite (manifestation avec entrée libres)

DECISION 03 : Le bureau valide la proposition de renégociation des tarifs d'utilisation du stade LEBON et de la plaine de jeu des 3 Chênes pour l'organisation de nos manifestations de fin de saison. Jean-François SELLE joindra, aux 4 demandes de « guichet unique », un courrier motivé à la municipalité d'Angoulême.

5° - Travaux entrée (voirie)

Jean-Louis DAUPHIN présente le dossier.

Suite à la dégradation de l'entrée du District au niveau du portail faite par un camion, et de sa dangerosité, des devis ont été demandés pour la réfection de cette dernière.

- Travaux et aménagement de l'entrée du district → Devis de la société et SCOTPA et négociation avec le Grand Angoulême pour la prise en charge des caniveaux.
- D'autres devis seront faits

DECISION 04 : Le bureau demande à David FERRAND de choisir le prestataire.

SUJETS « POUR INFORMATION ET POUR ECHANGES »

6° - AG du District du 27 juin

Jean-Louis DAUPHIN présente le dossier.

- La salle est réservée pour le déroulement de cette Assemblée Générale
  - Pot d'accueil (café)
  - Assemblée générale
  - Midi : buffet
- Il est à noter que le District bénéficiera du prêt à titre gratuit de toutes les installations. Il est envisagé de faire appel à un prestataire concernant la sonorisation et la projection vidéo.

7° - Point sur l'informatique

Jean-François SELLE présente le dossier.

Pour rappel de l'info FFF de fin d'année 2019 :

- Réseau : "Abandon dans l'année du réseau actuel qui selon la Fédé « ne répond plus aux besoins », Il est demandé à chaque centre de gestion (Ligues et Districts) de le remplacer, en contractant individuellement avec un fournisseur de réseau.
- Système d'exploitation : "Depuis le 14 janvier 2020, Windows 7 ne bénéficiera plus d'aucun support. Passé cette date, les PC sous Windows 7 ne seront plus supportés et ne pourront plus fonctionner."
- Licences Microsoft Office (Word, Excel, Power Point,) : "Microsoft est en rupture totale avec ce qui était son modèle économique jusqu'à présent. Il abandonne le système de vente de licences Office, pour le remplacer par son système d'abonnement à Office 365 et ses services collaboratifs." A partir de décembre 2020 toutes les licences « Office » acquises par les Ligues et Districts et installées sur les ordinateurs, ne seront plus disponibles et devront être remplacées par un bonnement à « Office 365 ».
- La LFNA a demandé un inventaire complet du parc informatique à tous ses Districts pour la fin d'année 2019 pour établir un état des lieux des PC qui ne supporteront pas la migration (vétusté).

Situation du parc informatique suite à l'inventaire établit et envoyé à la LFNA par Jean-François SELLE :

- 14 PC au total (salariés + commissions)
    - 7 portables
    - 7 tours
- 7 PC récents équipés de Windows 10 (non impactés par la migration)
- 7 PC plus anciens (impactés par la migration)
- Sans attendre le diagnostic de la Ligue et en raison de leur vétusté, il faut prévoir le remplacement de 2 PC portables (A. BOURDON et T GABARD).
- Pour le remplacement des PC, 2 choix seront possible :
    - Achat
    - Location

Conclusion :

- Le District devra prendre une décision dès réception du diagnostic de la LFNA et des différentes modalités concernant la politique de remplacement des machines qui ne supporteront pas la migration du fait de leur vétusté.

- L'impact financier risque d'être non négligeable et il est nécessaire de prévoir dès à présent un prévisionnel qui pourra supporter les coûts de remplacement et de migration de certaines des machines du parc informatique.
- Le bureau décide de faire les achats plutôt que de la location. Cependant Jean-Louis DAUPHIN et Jean-François SELLE prendront contact avec la Fédération pour plus d'informations.

8° - Point sur les licences

Jean-François SELLE présente le dossier.

Les chiffres pour la Charente au 16 janvier 2020 par rapport à la saison passée :

• Total licences	→ Baisse de	6%	pour 14 475 licenciés	(- 745)
• Pratiquants	→ Baisse de	6,3%	pour 10 071 licenciés	(- 632)
○ Séniors	→ Baisse de	5,8%	pour 4587 licenciés	(- 242)
○ U18/U19	→ Baisse de	20%	pour 501 licenciés	(- 100)
○ U16/U17	→ Baisse de	0.5%	pour 572 licenciés	(- 3)
○ U14/U15	→ Baisse de	4.6%	pour 694 licenciés	(- 32)
○ U12/U13	→ Baisse de	5.3%	pour 907 licenciés	(- 48)
○ Foot animation	→ Baisse de	11,3%	pour 2 258 licenciés	(- 255)
○ Séniors F	→ Hausse de	10,2%	pour 208 licenciés	(+ 23)
○ U18/U19 F	→ Hausse de	13,4%	pour 127 licenciés	(+ 17)
○ U14/U17 F	→ Hausse de	12,6%	pour 111 licenciés	(+ 14)
○ U12/U13 F	→ Baisse de	11,4%	pour 88 licenciés	(- 10)
○ U6/U11 F	→ Hausse de	6,1%	pour 228 licenciés	(+ 14)
○ Futsal	→ Hausse de	4,9%	pour 41 licenciés	(+ 2)
○ Foot loisir	→ Baisse de	10,7%	pour 112 licenciés	(- 12)
• Dirigeants(es)				
○ Dirigeants	→ Baisse de	6,9%	pour 1 514 licenciés	(- 105)
○ Dirigeantes	→ Hausse de	0,8%	pour 364 licenciés	(+ 3)
• Educateurs	→ Hausse de	7.1%	pour 210 licenciés	(+ 15)
• Technique	→ Hausse de	7,1%	pour 70 licenciés	(+ 5)
• Ayant droit	→ Baisse de	32%	pour 75 licenciés	(- 24)
• Arbitres	→ Baisse de	4,1%	pour 193 licenciés	(- 7)

Synthèse :

- La LFNA enregistre une baisse de 3,3% de ses licenciés pour 184 153 licences.
    - 11 des 12 Districts de la LFNA enregistrent une baisse totale de licenciés.
    - Seul le District des Pyrénées-Atlantiques (64) enregistre une hausse de 1,2% (19 475 licences). La Charente se situe au 7ème rang en terme de nombre de licences.
- 11 des 12 Districts de la LFNA enregistrent une baisse de licenciés « pratiquants ».
    - Seul le District des Pyrénées-Atlantiques (64) enregistre une hausse de 0,1% (16 655 licences).
- En Charente :
    - **A la hausse**
        1. Le football féminin dans sa globalité (hormis la catégorie U12-U13), ce qui est sans doute lié à l'effet coupe du monde.
        2. Le nombre de licences « techniques », ce qui est certainement lié aux nombreuses formations réalisées par la commission technique
    - **A la baisse**
        1. Le nombre de licenciés « dirigeants » - 6,9% (1 514 enregistrées) et n'est pas compensé par la légère hausse des « dirigeantes » (0,8% pour 364 licences enregistrées).
        2. Le nombre de licenciés « arbitres » - 4,1% (171 licences enregistrées).
        3. Le nombre de licences « Foot loisir » - 10,7% (112 licencies enregistrées) et n'est pas compensé par la légère hausse du Futsal de 4,9% (41 licences enregistrées)
        4. Le nombre de licences « ayant droit » - 32% (75 licencies enregistrées).

      Pour rappel, ces licences sont décernées aux membres du comité d'honneur, aux arbitres honoraires et aux actuels membres élus et cooptés du District qui en ont fait la demande.

Conclusion :

La Charente, comme l'ensemble des autres Districts de la LFNA, souffrent d'une perte de licenciés. Il est urgent d'ouvrir une réflexion en s'appuyant sur l'enquête déjà réalisée auprès des clubs. Une analyse plus approfondie sera faite avec, comme objectif de pouvoir proposer des solutions et notamment la mise en place de pratiques diversifiées du football en Charente.

9° - Point sur le PFFD

Jean-François SELLE présente le dossier.

Pour rappel 4 formations (pour 4 thèmes), en fonction des demandes des clubs récoltées lors des visites pour le label sénior, ont été initialement programmées pour cette saison :

- Module 1 « Accompagner une équipe de football U6 à U11 »
- Module 2 « Optimiser les ressources financières de son club »
- Module 3 « Découvrir la méthodologie de projet »
- Module 4 « Construire et promouvoir un projet »

Les 6 formateurs agréés, en fonction des thèmes des modules :

- Thibaut GABARD — CTS District 16
- Anthony BOURDON — CTS District 16
- Jean-François SELLE — Secrétaire Général
- Serge DORAIN — Animateur commission gestion des clubs et financière
- Jean-Charles GUIGUEN — Vice-Président domaine « compétitions séniors »
- Gilles ROUFFIGNAT — Vice-Président domaine « Coordination-Développement

Les horaires et lieu de formation :

- Les samedi matin : Café d'accueil des clubs à 08H00, formation de 08H30 à 12H30
- Au siège du District 16 dans la salle « Jean-Louis DAUPHIN »

A ce jour :

- Le module 1, « Accompagner une équipe de football U6 à U11 » initialement prévu le samedi 11 janvier a été annulé faute de participant.
  Une ultime date de rattrapage sera proposée dans les prochains jours.
- Le module 2, « Optimiser les ressources financières de son club » a eu lieu le samedi 18 janvier et diligenté par Serge DORAIN au cours duquel 8 stagiaires ont été formés.
- Le module 3, « Découvrir la méthodologie de projet », initialement prévu le samedi 08 février a été reprogrammé au samedi 29 février. 4 stagiaires sont inscrits
- Le Module 4, « Construire et promouvoir un projet » reste programmé le samedi 15 février. Pas de stagiaire inscrit, une relance doit être faite par l'IR2F.

Retour sur le module 2 « Optimiser les ressources financières de son club » qui a eu lieu le samedi 18 janvier :

- D'une façon générale le programme formation de dirigeants est intéressant car ouvert à l'ensemble des clubs de la LFNA sans affectation de territoire.
- 8 participants dont 3 responsables de clubs étaient de La Charente Maritime (futsal), des Deux Sèvres (Aiffres) et de Gironde.

- Le support de formation, mis à disposition par l'IR2F, demande d'être retravaillé afin d'être en phase avec les attentes des participants et de coller à la réalité du terrain. Il est trop complet pour tenir dans le temps imparti.
- Les questions pratiques posées par les participants nécessitent de déborder du programme proprement dit.
- A la demande de 2 dirigeants, des outils (une maquette Excel et un plan comptable Football) ont été fournis par Serge DORAIN afin de les aider à mettre en place une comptabilité de base.
- La formation a été appréciée par les participants.

10° - Label séniors (organisation visites des clubs)

Jean-François SELLE présente le dossier.

Liste des 18 clubs inscrits au label séniors (pour rappel, la date limite des engagements été fixée au 15 janvier :

- OFC RUELLE — Référent : Bérengère SUCHARYNA
- SC MOUTHIERS — Référent : David FERRAND
- USA VERDILLE — Référent : Philippe FAURE
- AS CLAIX — Référent : Jean-Claude RENON
- AS MERPINS — Référent : Bernard VAILLANT
- CS LEROY ANGOULEME — Référent : Bérengère SUCHARYNA
- US CHANTILLAC — Référent : Olivier BLANCHETON
- ES MORNAC — Référent : Frédéric SUAU BALLESTER
- ENT BERNEUIL SALLES — Référent : Olivier BLANCHETON
- ANGOULEME CHARENTE FC — Référent : Gilles ROUFFIGNAT
- CHARENTE LIMOUSINE — Référent : Jean-François SELLE
- JARNAC SPORTS — Référent : Bernard VAILLANT
- SL DE CHATEAUBERNARD — Référent : Bernard VAILLANT
- US ANAIS — Référent : Bérengère SUCHARYNA
- AMS SOYAUX — Référent : Karine VERGNAUD
- AS CHAZELLES — Référent : Frédéric SUAU BALLESTER
- SALLES D'ANGLES — Référent : Jean-Louis DAUPHIN
- UA COGNAC — Référent : Bernard VAILLANT

Toutes les visites de clubs doivent avoir lieu avant le 15 mai 2020. Elles seront réalisées, comme les saisons passées, par des binômes technicien / référent club.

Jean-François SELLE présentera, lors du Comité Directeur du 17 février la liste exhaustive des clubs visités et les binômes désignés. (Techniciens à désigner par la commission technique)

11° - Organisation tirages des coupes (jeunes et séniors)

Jean-Charles GUIGUEN présente le dossier.

Les tirages des coupes « séniors » auront lieu :

- 1/8ème de finale : au District le jeudi 6 février à 18H45 au District. Les clubs concernés seront invités via ZIMBRA et une information sera faite sur notre site ainsi que sur Facebook.
- ¼ et ½ : à la Charente Libre, le mardi 10 mars à 18h00. La remise intermédiaire du challenge des buteurs sera organisée à cette occasion.
  Les clubs concernés seront invités via ZIMBRA et une information sera faite sur notre site ainsi que sur Facebook

Concernant les tirages des coupes « jeunes » et « féminines », le lieu et la date ne sont pas encore fixés et seront communiqués ultérieurement.

Désormais, les commissions disposent d'un nouvel outil qui permettra de faciliter et d'agrémenter les tirages de coupe.

12° - Point sur les distinctions

Jean-François SELLE présente le dossier.

Rappel de la démarche :

- Un message via ZIMBRA a été adressé aux clubs le 29 décembre dernier avec en annexes :
  - La nouvelle procédure et les différentes conditions d'obtention des distinctions
  - Un questionnaire de demande « Google Forms »
- A ce jour :
  - 6 clubs ont fait des demandes :
    - 5 clubs (AJ Montmoreau, Us Ma Campagne, US Taponnat, JS Trois Vallées et l'Union Sportive Chantillacaise) pour 8 demandes de distinction « serviteur du football »
    - 1 club (As Salles d'Angles) pour 1 demande de plaquette d'anniversaire de club

La mise en place de la nouvelle procédure et le mode de demande semble donner satisfaction à la majorité des clubs (Témoignages recueillis par Jean-François SELLE auprès de nombreux clubs).
La fin de campagne étant fixée au 29 février, Jean-François SELLE fera un retour auprès des clubs concernés par les demandes après validation de ces dernières.
La liste exhaustive sera présentée en Comité Directeur du 30 mars prochain.

13° - Planning Bureaux et Comités Directeur

Jean-François SELLE présente le dossier.

Compte tenu du décalage de date de l'AG au 27/06, cela nous conduit à repositionner certaines dates et à en ajouter. Le planning des Bureaux et Comités Directeur jusqu'à la fin de saison s'établit désormais de la façon suivante :

- 17/02 : Comité Directeur N°5
- 09/03 : Bureau N°4
- 30/03 : Comité Directeur N°6
- 20/04 : Bureau N°5
- 11/05 : Comité Directeur N°7
- 25/05 : Comité Directeur N°8 dédié à la préparation de l'AG

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

☞ **Jean-Louis Dauphin** (Président)

En raison des nombreuses intempéries, Jean-Louis DAUPHIN demande dès à présent à Jean-Charles GUIGUEN, animateur de la commission des compétitions séniors, d'étudier les différentes possibilités afin de reprogrammer un calendrier qui impactera le moins possible les compétitions et notamment la fin de saison. Le dossier sera à l'ordre du jour du prochain Comité Directeur.

☞ **Jean-François SELLE** (Secrétaire Général)

RAS.

☞ **Karine VERGNAUD** (Secrétaire adjointe)

Rassemblement féminin de samedi 25 janvier à La Couronne : Karine souligne que l'organisation de ce rassemblement doit être prise en charge par le District dans sa

totalité. Il est également indispensable d'établir un planning des matches et pour les pour les membres de la commission afin qu'il n'y ait plus de déplacement inutile.

☞ **David FERRAND** (Trésorier)

RAS.

☞ **Olivier BLANCHETON** (Trésorier adjoint)

Olivier BLANCHETON demande s'il est possible de changer l'intitulé concernant les modifications d'horaire ou de date de match sur les relevés du District : Mettre « Frais de dossier » plutôt « qu'amende ». → Sur le principe, le Bureau valide et charge Jean-François SELLE de vérifier auprès de Valérie NANGLARD-DIACRE si le District à la possibilité technique de le faire.

☞ **Jean-Charles GUIGUEN** (Vice-Président domaine « Compétitions séniors »)

Jean-Charles présentera au prochain comité directeur la version 6 du calendrier général des compétitions. D'ores et déjà, il est quasiment certain que des mesures exceptionnelles seront prises dans la 2ème partie de la saison afin de terminer la saison dans les meilleures conditions possibles tout en limitant au maximum l'impact que devront subir les clubs. Une proposition sera faite au prochain Comité Directeur du 17 février prochain.

☞ **Jean-GUILLEN** (Vice-Président domaine « Administration »,)

Proposition, par la commission Statuts Règlements et Litiges de modification de certains règlements :

- Ententes séniors (création) :
  - L'entente doit être constituée et déclarée au plus tard à la date limite des engagements et obtenir l'accord du Comité Directeur du District.
  - Les ententes peuvent être réalisées :
    - Pour l'ensemble des équipes séniors de 2 clubs distants d'un maximum de 20 kms
    - Entre une équipe réserve d'un club et une équipe 1ère d'un autre club
    - Entre des réserves de 2 clubs
    - Le nombre minimum de licenciés par club pour satisfaire aux obligations départementales est de 5 pour une équipe à 11 et par équipe engagée en entente.
      - Un premier contrôle sur ces obligations interviendra au 30 novembre de la saison en cours et en cas d'infraction constatée un rappel sera envoyé au club fautif.

- Un second et dernier contrôle interviendra au 30 avril de la saison en cours et en cas de non régularisation une amende fixée par le Comité Directeur sera infligée au club fautif qui de plus verra son réengagement refusé sous cette forme pour la saison suivante.

- Forfait équipe supérieure : Article 19-8-7 de la LFNA (cas des équipes réserves lorsque l'équipe 1ère déclare forfait), la commission SRL va prendre les renseignements nécessaires auprès du service juridique et proposera une modification.
- Utilisation d'un remplaçant supplémentaire lors des prolongations de nos coupes séniors (hors finales) : La commission SRL s'est appuyé sur les 3 premiers tours de coupe départementales (soit sur 122 rencontres, 15 rencontres ont été concernées par des prolongations soit 12%). Elle suggère l'annulation des prolongations en coupes départementales.

  La commission Statuts Règlements et Litiges présentera un dossier complet lors du Comité Directeur du 17 février prochain.

☞ **Gilles ROUFFIGNAT** (Vice-Président domaine « Coordination-Développement », absent excusé)

RAS.

☞ **Frédéric SUAU BALLESTER** (Vice-Président domaine « Sportif »)

RAS.

☞ **Isabelle BONNEAU** (Membre, absente excusée)

RAS.

☞ **Max ROULON** (Membre absent excusé)

RAS.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU BUREAU DU 27/01/2020

- **Décision 01 :** Le Bureau valide la proposition et, dans le cadre de l'action « Label Jeunes Crédit Agricole », décide de remettre la 2ème dotation au club de l'AM S Puymoyen au vu du nombre d'éducateurs diplômés. Gilles ROUFFIGNAT communiquera au Crédit Agricole le nom de club choisi. Une remise sera organisée à réception du matériel.

- **Décision 02 :** Le bureau valide la date du vendredi 08 mai (sous réserve de disponibilité de la Plaine de jeu des 3 Chênes pour la JND. Formule avec 2 ½ journées (matin pour les U6-U7 et l'après-midi pour les U8-U9). Mise en place de nouveaux ateliers qui permettront de faire découvrir certaines pratiques diversifiées du football.
  Jean-François SELLE est chargé d'envoyer les mails à la Municipalité d'Angoulême (demande d'utilisation des infrastructures sportives, guichet unique, information au stand de tir, club de tennis et à l'entreprise (EX SNPE).

- **Décision 03 :** Le bureau valide la demande de renégociation des tarifs d'utilisation du stade LEBON et de la plaine de jeu des 3 Chênes pour l'organisation de nos manifestations de fin de saison. Jean-François SELLE joindra, aux 4 demandes de « guichet unique », un courrier motivé à la municipalité d'Angoulême.

- **Décision 04 :** Travaux et aménagement de l'entrée du District, en fonction des devis, le trésorier, David FERRAND retiendra le prestataire.

La date du prochain Bureau est fixée au lundi 09 mars 2020.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22H00.

Le Président du District	Le Secrétaire Général
Jean-Louis DAUPHIN	Jean-François SELLE